



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Question au Gouvernement n° 750

Texte de la question

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Mme la présidente. La parole est à M. Sylvain Maillard.

M. Sylvain Maillard. Ma question s'adresse au ministre délégué chargé des transports, Clément Beaune.

M. Sébastien Jumel. Non, pas lui !

M. Sylvain Maillard. Les nouvelles mobilités sont au cœur de la révolution des transports au sein de nos villes. Les trottinettes électriques ont ainsi connu dans notre pays un développement exponentiel, avec près de 2,5 millions d'utilisateurs et plus de 100 000 trajets par jour pour celles qui sont en libre-service. Cet essor a eu un caractère bien souvent chaotique, que nous avons régulièrement dénoncé avec mes collègues députés parisiens du groupe Renaissance.

M. Inaki Echaniz. Vous êtes candidat aux municipales ?

M. Sylvain Maillard. Toutefois, plutôt que de remplir son rôle de régulateur, la Ville de Paris a organisé dimanche un scrutin bancal autour d'une question binaire, sans aucune campagne officielle. *(M. Pierre Cordier s'exclame.)*

M. Vincent Descoeur. On n'est pas au Conseil de Paris ici !

M. Sylvain Maillard. Il n'y a eu ni vote en ligne ni possibilité de procuration et très peu de bureaux de vote ont été ouverts. Le constat est là : avec seulement 7,4 % de votants, ce scrutin est un fiasco. Et après cela, la maire de Paris ose parler de « victoire de la démocratie » !

M. Sébastien Jumel. Si M. Maillard donne des leçons de démocratie...

M. Sylvain Maillard. Au total, 91 300 personnes se sont prononcées contre. C'est sûr, c'est toujours plus que le nombre de Parisiens ayant voté pour elle à l'élection présidentielle – seulement 23 000. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.)*

Je pense aux jeunes Parisiens qui sont les grands perdants de cette votation à travers laquelle il a été décidé d'opposer une génération à une autre.

M. Antoine Léaument. Ce n'est pas un discours de campagne, ça ?

M. Sylvain Maillard. C'est une défaite de la politique de la ville : les trottinettes électriques resteront autorisées mais ne seront accessibles qu'à ceux qui ont les moyens d'en acheter une. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

À la réflexion, ce sont tous les Parisiens qui sortent perdants de ce scrutin : non seulement ils ne pourront plus utiliser les trottinettes en libre-service mais ils gardent Anne Hidalgo comme maire. (*Sourires sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. Vincent Descoeur. On n'est pas à la Mutualité ici !

M. Sylvain Maillard. Monsieur le ministre délégué, quels sont les grands axes de votre politique ? Comment entendez-vous mieux réguler ces nouvelles mobilités sans pour autant les interdire purement et simplement, comme Paris vient de le faire ? Tel est l'objectif qui doit nous guider : réguler en laissant de la liberté pour le plus grand bénéfice des usagers. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des transports.

M. Sébastien Jumel. Ah non, pas lui !

M. Clément Beaune, ministre délégué chargé des transports. Comme vous, je regrette que la Ville de Paris s'enferme dans l'échec. Échec du scrutin d'abord : quand seulement 7,45 % des électeurs se déplacent, soit moins d'un Parisien sur vingt, on ne peut pas vraiment parler de triomphe populaire, à moins de vivre dans une réalité parallèle. Échec sur le fond aussi quand nous voyons la ville, qui a déployé sur son territoire 15 000 trottinettes en libre-service, faire endosser son échec à réguler leur usage aux Parisiennes et aux Parisiens. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

M. Vincent Descoeur. Quel triste spectacle que ce jeu de rôles entre élus parisiens !

M. Clément Beaune, ministre délégué . Cet échec ne peut que me préoccuper car, dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques, nous devons mobiliser tous nos modes de transport. Nous ne pouvons nous permettre le luxe d'en exclure certains. Nous manquons déjà à Paris et en Île-de-France de vélos en libre-service et nous aurions eu bien besoin de ces 15 000 engins électriques, qui sont écologiques.

C'est d'autant plus dommage que ce ne sont pas les trottinettes elles-mêmes qui sont interdites mais seulement celles qui sont en libre-service, comme vous l'avez souligné. Celles qui appartiennent aux particuliers, plus coûteuses, moins protectrices et moins régulées, seront toujours autorisées à circuler et pourront se déployer, voire pulluler, sur les trottoirs de nos villes.

M. Sébastien Jumel. Et pour les retraites, pourquoi ne pas faire un référendum ?

M. Clément Beaune, ministre délégué . J'ai présenté un plan d'action pour aider les collectivités à mieux réguler l'usage des trottinettes. Il n'y a pas que Paris et je me félicite de constater qu'une immense majorité de villes de France, plus de 200, autorisent les trottinettes en libre-service et savent réguler leur usage, quelle que soit leur sensibilité politique, villes écologistes comprises, preuve que cela est possible.

M. Sylvain Maillard. Eh oui !

M. Clément Beaune, ministre délégué . Ce plan national d'action pour mieux réguler les trottinettes électriques, lancé dans le prolongement de la loi d'orientation des mobilités, nous permet de renforcer notre action : en relevant l'âge minimum d'utilisation de 12 à 14 ans, en le vérifiant systématiquement,...

M. Sébastien Jumel. Vous devriez élaborer un index seniors pour l'usage des trottinettes !

M. Clément Beaune, *ministre délégué*en renforçant, en coordination avec le ministre de l'intérieur, le niveau des contraventions pour les comportements dangereux, notamment le fait de se tenir à deux sur une trottinette, en obligeant les opérateurs à prendre des engagements écologiques.

Nous pouvons, comme le font toutes les capitales européennes et l'immense majorité des villes de France, avancer, protéger, réguler. Je crois que c'est ainsi qu'il faut agir quand on est responsable politique et je continuerai en ce sens. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Maillard](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 750

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 avril 2023